



**Prix de l'Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick (OJNB) du
lieutenant-gouverneur**

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

PERSONNE NOMMÉE : Nom de la personne ou de l'organisation nommée

Nom complet : _____
Titre/organisation : _____ (le cas échéant)
Adresse : _____
Ville/Province/Code postal : _____
Courriel : _____
Téléphone : (Domicile) _____ (Travail) _____

AUTEUR D'UNE PROPOSITION DE CANDIDATURE

Nom complet : _____
Titre/organisation : _____ (le cas échéant)
Adresse : _____
Ville/Province/Code postal : _____
Courriel : _____
Téléphone : (Domicile) _____ (Travail) _____

Veillez consulter les lignes directrices complètes du Prix de l'OJNB du lieutenant-gouverneur en visitant notre site Web à l'adresse www.nbyo-ojnb.ca.

La date limite pour les mises en candidature est le 1 février 2020. Les mises en candidatures complètes doivent être oblitérées avant la date limite.

Un auteur principal de proposition de candidature doit soumettre chaque mise en candidature. Il peut soumettre jusqu'à deux mises en candidature. Chaque auteur de mise en candidature est responsable de remplir le formulaire officiel de mise en candidature, de rassembler les documents requis, de confirmer la volonté de la personne nommée à accepter la mise en candidature et de soumettre le tout à l'OJNB à l'adresse suivante : Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick, boîte postale 1617, Moncton (N.-B.) E1C 9X4

Ou envoyez par l'e-mail à : drmatheson@nbyo-ojnb.com

Documents requis :

Veillez soumettre les documents suivants : (1) Un énoncé ou une lettre (deux pages maximales), préparé et signé par l'auteur de la mise en candidature, décrivant pourquoi la personne nommée devrait recevoir le prix de l'OJNB du lieutenant-gouverneur. (2) Une biographie à jour de la personne nommée (une page maximale). L'énoncé devrait être axé sur les contributions importantes de la personne nommée à l'égard de l'OJNB, du développement musical des jeunes et de la communauté des orchestres au Nouveau-Brunswick.